

# FICHE PROGRAMME

ATEXENC



## Risque d'explosion Encadrement - Niveau 1

FORMACODE : 11567

### OBJECTIFS

Identifier les risques de formation d'une atmosphère explosive.

Intervenir sur des installations en atmosphères explosives dans le respect de la réglementation.

Appliquer les mesures techniques et organisationnelles permettant d'empêcher l'inflammation d'une zone ATEX.

### TYPE DU PUBLIC

Personnels d'encadrement.

### PRÉREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

### PÉDAGOGIE

#### OUTILS ET MOYENS

> **Méthodes pédagogiques**

Exposés et exercices pratiques.

Analyse d'accidents.

> **Moyens techniques**

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

> **Moyens humains**

Formateur qualifié, intervenant dans le domaine industriel en zonage, diagnostic, vérification et/ou formation.

#### ÉVALUATION

> Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.

- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

> Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

### CONTENU

> **Les notions élémentaires**

Le triangle du feu ; énergie d'activation, LIE, LES • Les risques liés aux produits et aux équipements • Densité des vapeurs, point éclair, installation de transfert, de pulvérisation, d'incinération

> **Les dangers, les effets d'une explosion de poussières, de gaz**

> **Les mesures de protection et de mise en sécurité dans les zones à risque d'explosion**

Les exigences qualité lors des interventions de maintenance dans les zones à risque d'explosion

> **Les procédures de mise en sécurité et responsabilités associées**

Les mesures organisationnelles de prévention • La ventilation • L'inertage, etc.

> **L'intervention d'urgence et l'organisation des secours.**

### MODALITÉS

La durée et le prix sont mentionnés dans la convention de formation.